



PROGRAMMATION PRINTEMPS 2015

Inscrivez-vous en remplissant le formulaire disponible en ligne ou au bureau municipal. Consultez les règlements de participation au www.saint-alexandre.ca/loisirs-culture-sports/inscription

Photographie

Ce cours s'adresse aux gens qui veulent apprendre à créer avec leur équipement photographique des images mémorables qui ne resteront pas perdues dans un ordinateur ou une boîte à chaussures et à mieux utiliser l'équipement qu'ils ont. Sachez analyser ce qui fait une bonne photo pour améliorer vos prochains clichés...

****Chaque participant doit apporter son appareil ou son téléphone qui permet de prendre des photos****

Niveau débutant
Du 7 avril au 9 juin (10 semaines)
Mardi de 19h à 20h30
Pavillon des loisirs, 2e étage
Professeur : Mélisa Veillette



Tarif régulier : 120\$ - Tarif Carte FADOQ: 115\$

Date limite d'inscription : 30 mars 2015

Tai chi chuan 太極拳

Le Tai Chi Chuan est une façon fluide et confiante d'être dans son corps. Au travers d'un entraînement tout en douceur et adapté à tous et à tous les niveaux, il développe l'harmonie et équilibre les forces naturelles.

Du 25 mars au 27 mai (10 semaines)

Mercredi de 18h à 19h

Pavillon des loisirs

Professeur : Roger Lagacé

Tarif régulier : 85\$ - Tarif Carte FADOQ: 80\$

Date limite d'inscription : 17 mars 2015

Boot camp

L'activité «Boot camp» est un entraînement de groupe donné à l'extérieur. Vous êtes les bienvenus quelque soit votre niveau de forme et votre but : perte de poids, remise en forme, amélioration de la forme physique globale, etc. Renforcement, endurance, agilité, équilibre, jeux de groupe servis avec une grande dose de motivation et de plaisir! Une ou deux fois par semaine, à vous de choisir!

16 ans et plus

Du 4 mai au 17 juin (7 semaines)

Lundi, de 19h à 20h

Mercredi, de 19h15 à 20h15

Cour d'école (au pavillon si mauvaise météo)

Entraîneur : Claudette Brault

1/semaine : Tarif régulier 38,50\$ - Tarif FADOQ 33,50\$

2/semaine : Tarif régulier 77\$ - Tarif FADOQ 67\$

Date limite d'inscription : 24 avril 2015

Gardiens avertis

Tu souhaites garder des enfants en toute sécurité? Durant ce cours, tu apprendras à prendre soin des enfants de tout âge grâce à un enseignement théorique et pratique. Places limitées. Premier arrivé, premier servi.

Chaque participant doit apporter un crayon, un toutou ou une poupée et une grosse collation.

11 ans et plus

Samedi 2 mai et dimanche 3 mai, de 9h à 13h

Pavillon des loisirs

Formatrice : Valentine Cusson-Leduc, certifiée par la Croix Rouge canadienne

Tarif : 45\$, incluant le manuel de l'élève, la trousse de premiers soins et une carte d'attestation (remise seulement si tu passes le test!)

Date limite d'inscription : 15 avril 2015

Suite sur la page suivante...



PROGRAMMATION PRINTEMPS 2015

Inscrivez-vous en remplissant le formulaire disponible en ligne ou au bureau municipal. Consultez les règlements de participation au www.saint-alexandre.ca/loisirs-culture-sports/inscription

Tennis

Supervisé par un entraîneur certifié de l'Académie de tennis de la Montérégie, chaque élève pourra améliorer sa technique et son jeu à son propre rythme. Les balles sont fournies mais chaque participant doit apporter sa raquette. Les cours se donnent au terrain de tennis de Saint-Alexandre.

Junior (5 à 15 ans)

Possibilité de diviser le groupe en 2 en fonction de l'écart d'âge des participants

Printemps : du 21 mai au 25 juin (6 semaines)

Jeudi, de 18h00 à 18h55
Tarif régulier : 55\$

Été : du 9 juillet au 20 août (6 semaines)

Relâche le 30 juillet pour les vacances
Jeudi, de 18h00 à 18h55
Tarif régulier : 55\$

Adulte (16 ans et plus)

Printemps : du 21 mai au 25 juin (6 semaines)

Jeudi, de 19h00 à 20h25
Tarif régulier 83\$ - Tarif FADOQ 78\$

Été : du 9 juillet au 20 août (6 semaines)

Relâche le 30 juillet pour les vacances
Jeudi, de 19h00 à 20h25
Tarif régulier 83\$ - Tarif FADOQ 78\$

Dates limites d'inscription : Printemps: 30 avril • Été: 25 juin

En cas de temps incertain ou pour toute question sur l'horaire, vous pouvez obtenir des renseignements au www.atmtennis.com

Règlements de participation aux cours offerts par l'Association des loisirs de Saint-Alexandre Inc.. (ALSA)

Avant le début des cours

- L'inscription est payable en argent comptant, par carte de débit ou par chèque (daté du jour de l'inscription et libellé au nom de la Municipalité de Saint-Alexandre).
- Les inscriptions peuvent se faire en personne au bureau municipal. Vous pouvez également déposer votre coupon d'inscription complété et signé, accompagné du chèque dans la chute à courrier du bureau municipal.
- Chaque cours doit atteindre un minimum d'inscriptions pour ouvrir.
- Aucun rappel téléphonique sauf en cas d'annulation du cours.
- Des frais additionnels de 15 % s'appliquent sur toute inscription reçue après la date limite.

Après le début des cours

- L'inscription est due au complet en plus des frais de retard de 15%.
- Aucun remboursement sauf sur présentation d'une attestation médicale. Des frais administratifs de 15 % seront appliqués.
- Un cours annulé dû à l'absence de professeur ou pour des raisons hors de contrôle sera repris à la fin de la session.
- L'ALSA se réserve le droit de modifier l'horaire ou d'annuler un cours en tout temps pour le reste de la session si des conditions l'y obligent. Les participants seront alors remboursés au prorata des cours utilisés, sans frais additionnels.